

Réponse de François Dufaux à la réplique de Gauvin Alexander Bailey

François Dufaux

Volume 73, numéro 3, hiver 2020

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1070112ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1070112ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Dufaux, F. (2020). Réponse de François Dufaux à la réplique de Gauvin Alexander Bailey. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 73(3), 84–85. <https://doi.org/10.7202/1070112ar>

chées de sang, qui eut comme résultats le vol de terres, le déplacement, et la destruction des modes de vie indigènes. Cet empire fut l'un des utilisateurs les plus prolifiques de l'esclavage. Mais, à cet égard, je ne prétends aucunement que les Français étaient pires que les autres puissances européennes : les Néerlandais et les Britanniques étaient sans doute plus brutaux dans leurs politiques, en plus d'être plus activement impliqués dans la traite négrière transatlantique. En tant que Canadiens français, nous sommes tentés par une certaine nostalgie du passé, celui qui précède la Conquête, mais c'est une nostalgie qui néglige le patrimoine de l'esclavage du Canada français (tant pour les Amérindiens que pour les Africains), son déplacement des peuples autochtones et son rôle dans la décimation de leurs populations. Le Canada français peut être fier de beaucoup de choses, mais en cette ère de la vérité et de la réconciliation, où les Pays-Bas et la France reconnaissent plus ouvertement leurs atrocités coloniales, nous devons également reconnaître les épisodes les plus sombres de notre histoire.

GAUVIN ALEXANDER BAILEY

Université Queen's

Réponse de François Dufaux à la réplique de Gauvin Alexander Bailey

L'architecture, dans ses différentes échelles, depuis le territoire aux intérieurs des bâtiments, organise l'occupation et la mise en valeur, ou l'exploitation, du territoire. C'est le pendant matériel du cadre légal et administratif qui fixe les conventions gouvernant colonisateurs et colonisés. L'ampleur du legs bâti, et des archives qui fixent sa conception, témoigne des ressources investies selon les circonstances de chaque aventure coloniale.

En cela, l'ouvrage de M. Bailey apporte une documentation qui donne à la fois la mesure des intentions communes, mais aussi des résultats contrastés selon chacun des établissements français du monde atlantique.

Cet écart entre l'idéal et le réel est une contribution de l'histoire de l'architecture à l'histoire sociale, économique ou politique. Lorsque M. Bailey évoque, dans sa réplique à mon commentaire, l'esclavage en Nouvelle-France, qui est connu et quantifié, il n'est pas possible d'en comparer l'ampleur et l'impact avec les Antilles, notamment sur la construction du paysage colonial. L'architecture offre justement une mesure concrète du phénomène au-delà du cadre légal ou social.

Dans sa réplique, M. Bailey clarifie le projet traité par cet ouvrage monumental qui, malgré son objectif annoncé, porte en fait trois volumes. Le premier sujet déclaré explore l'architecture institutionnelle française, celle du Roy et de l'Église catholique sous l'Ancien Régime grâce à une recherche sur le terrain et une comparaison des riches archives coloniales. Un second déborde sur le XIX^e siècle et le domaine vernaculaire ou les transformations de l'architecture institutionnelle. Enfin, un troisième propose une mise en contexte parallèle de l'architecture et des stratégies économiques de l'expérience coloniale française avec d'autres puissances européennes.

Pourquoi réunir ces trois sujets ? La réponse de M. Bailey est limpide : c'est que l'ouvrage documentaire porte une thèse affirmée dans le jugement sévère sur l'expérience coloniale française. Je ne saisis pas encore comment l'auteur arrive à cette condamnation, mais je vois là le thème d'un essai.

FRANÇOIS DUFAUX

Bélanger, Damien-Claude, *Thomas Chapais, historien* (Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2018), 222 p.

Dans *Thomas Chapais, historien*, Damien-Claude Bélanger cherche à faire connaître et à réhabiliter l'œuvre de l'homme politique éponyme. Bélanger, constatant l'oubli historiographique dans lequel est tombé Chapais à la mi-XX^e siècle, s'interroge sur ce qu'il considère être une anomalie : si Chapais a grandement contribué à l'historiographie québécoise, pourquoi a-t-il disparu de la mémoire collective et historiographique ? Au fil de son œuvre, Bélanger explique cette « anomalie » par un triptyque : 1) le loyalisme conservateur de Chapais survit mal à la crise de la conscription de la Première Guerre mondiale, 2) Chapais, conférencier, mais jamais professeur à l'Université Laval, n'a pas cherché à influencer la jeunesse et n'a pas formé de jeunes historiens et 3) l'influent Lionel Groulx a imposé son programme national et historiographique, notamment en discréditant avec un certain succès l'œuvre de celui qui était de 20 ans son aîné.

Né en plein milieu du XIX^e siècle, Thomas Chapais (1858-1946) est l'héritier d'une lignée de « bleus » canadiens. Bélanger situe « son » historien dans le camp des loyalistes qui, fidèles à la Couronne britannique, ont offert